

PERSPECTIVE DIGEST Volume 18 numéro 1

Auteur: Gerhard Pfandl

Traduit et adapté par l'Association Pastorale de la Guadeloupe

2520: EST – CE UN NOMBRE PROPHE- TIQUE ?

Les Millérites n'avaient pas de présentations Powerpoint pour illustrer leurs messages ; ils utilisaient de grandes cartes imagées. L'une d'entre elles était la charte de 1843 publiée par Joshua V. Himes. En 1850, Otis Nichol, un des premiers adventistes du septième jour, publia une carte similaire avec les mêmes nombres, sauf que celle de 1844 avait remplacé la précédente (1843).

Dans le coin supérieur droit de la carte de 1843, il est fait mention d'une période prophétique de «2520 années», tirée de l'expression «sept fois» de Lévitique 26: 28. Les Millérites croyaient que cet événement avait pour point de départ la punition du peuple de Dieu en 677 av. J-C pour se terminer en 1843 de notre ère, lorsque le Christ reviendrait pour purifier la Terre par le feu.

Certains adventistes prétendent que la prophétie des «2520 années» était correcte et doit être encore proclamée. Ils trouvent un argument pour appuyer leur point de vue dans une déclaration d'Ellen White, dans laquelle elle déclare: «J'ai vu que ceux qui avaient fait la charte de 1843 avaient été dirigés par le Seigneur, et qu'elle ne devait pas être modifiée; les chiffres étaient exactement ce qu'Il désirait qu'ils fussent. Sa main cacha quelques erreurs de certains chiffres, de sorte que personne ne put s'en apercevoir jusqu'à ce que sa main se fut retirée.» (1)(Premiers Ecrits p.74) Une des erreurs était, bien sûr, le nombre 1843, mais y avait-il d'autres éléments erronés?

La version *King James* de Lévitique 26 : 28 déclare : «Je vous résisterai aussi avec fureur et je vous châtierai sept fois plus pour vos péchés.». A cause d'une compréhension erronée de l'expression «sept fois» ils croyaient que le mot «fois» représentait une année prophétique, et en multipliant 360 par 7 ils arrivèrent à une période de 2520 années. La traduction de la version *King James* peut induire en erreur ; la version *New American Bible* donne une traduction plus précise «Je te châtie-rais avec une punition sept fois plus féroce pour tes péchés.». Le texte hébreu a seulement le mot «sept» ; il n'y a aucune référence à une période de temps. «Sept fois » ou «temps» est une expression proverbiale pour exprimer la plénitude ou la mesure complète du châtiment. (Elle est aussi utilisée dans Lévitique 26: 21, 24, 28 ; et Psaumes 79:12). Dans la religion Israélite, le chiffre «sept» exprimait en général une notion de plénitude.

Selon les Millérites, l'an 677 av. J-C était l'année durant laquelle le roi Manassé (696-642 av. J-C) fut fait prisonnier à Babylone (2 Chroniques 33:11). Ils considéraient cette même année comme marquant le début de la période des 2520 ans de punition du peuple de Dieu. Il n'existe aucune évidence historique pour conclure que Manassé fut emmené à Babylone en 677 av. J-C. Cette argument vient de la chronologie de James Usher en date du 17^{ème} siècle.

Durant la première décennie de son règne, Manassé partageait le pouvoir avec son père Ezéchias. Son règne de 42 ans avait débuté en 686 av. J-C. Si son emprisonnement et sa conversion subséquente dataient de 677 av J-C., neuf années après le début de son règne en solitaire, il aurait encore

régné plus de 30 années après sa conversion et son retour à Juda. Cependant, ce n'est pas la vision chronologique que donne la bible du règne de Manassé. Les Ecritures émettent l'idée qu'il passa la plus grande partie de sa vie dans l'apostasie avant de revenir au Seigneur. En parlant de la conversion de Manassé, Ellen White écrit que «sa repentance, aussi remarquable fut-elle, arriva trop tard pour sauver le royaume de l'influence corruptrice des années d'idolâtrie. Beaucoup ont trébuché, chuté et ne se sont plus jamais relevés.» (2)

De nombreux érudits de la Bible croient que l'emprisonnement de Manassé eut lieu en relation avec la rébellion du frère d'Assurbanipal: Samassumukin, durant les années 652-648 av. J-C. Cependant, en retenant la date de 677 av. J-C comme étant correcte, celle-ci ne pourrait indiquer le début de la punition du peuple de Dieu. En effet, le roi fut le seul à être emmené à Babylone, et cela pour une courte durée. De plus, dès son retour à Jérusalem, il détruisit toutes les idoles qu'il avait érigées et il rétablit le culte du vrai Dieu (2 Chron. 33:15, 16). Le royaume de Juda continua encore pendant 80 années, jusqu'en 586 av. J-C, lorsque Nébucadnetsar détruisit Jérusalem et le temple de Dieu. Ajoutons que ces 80 années incluaient le règne du fidèle roi Josias (640-609 av. J-C) qui ne peut être en aucun cas associé à une quelconque punition de Juda. En d'autres termes, l'année 677 av. J-C ne peut - être ni historiquement et ni chronologiquement correcte.

Tout comme Deutéronome 28, Lévitique 26 propose des bénédictions liées à l'obéissance et des punitions liées à la désobéissance. Les bénédictions du verset 13 sont relatives à l'ordonnance du verset 3 qui stipule que « Si vous suivez mes lois, si vous gardez mes commandements et les mettez en pratique ». Le verset 14 qui déclare que: «Mais si vous ne m'écoutez point et ne mettez point en pratique tous ces commandements», est suivi des menaces de jugements jusqu'au verset 39. Après celles-ci, il est dit au v. 18: « Si, malgré cela, vous ne m'écoutez point, je vous châtierai sept fois plus pour vos péchés». Par trois fois, Dieu répète cette menace (26: 21, 24, 28), chaque jugement qui s'ensuit s'intensifie sept fois plus en sévérité.

Les raisons pour lesquelles l'expression «sept fois» ne peut pas faire référence à une période de sept temps sont les suivantes :

1. L'hébreu mentionne seulement le mot «sept»; le mot «fois» n'apparaît pas dans le texte.
2. Le principe «un jour pour une année» s'applique uniquement aux livres apocalyptiques de Daniel et d'Apocalypse ou dans des textes dans lesquels l'expression est clairement expliquée. Lévitique 26 n'est pas un livre apocalyptique. Le principe «un jour pour une année», ne peut donc pas être utilisé. Il n'y a seulement que deux textes dans les livres non-apocalyptiques dans lesquels le principe «un jour pour une année» est utilisé et expliqué par Dieu (Nom. 14: 34 ; Ezék. 4: 6). Dans les livres apocalyptiques, cela est simplement supposé.
3. Le dernier jugement était aussi une menace d'exile : «*Je vous disperserai parmi les nations et je tirerai l'épée après vous. Votre pays sera dévasté, et vos villes seront désertes*». (Lév. 26: 33). Celui-ci s'accomplit pour le royaume du nord d'Israël en 722 av. J-C, par l'exile assyrien et pour le royaume du sud par l'exile babylonien à partir de l'an 605 av. J-C. Ce jugement ne peut donc s'appliquer à l'ère chrétienne.

4. Les Millérites ont considéré uniquement les dernières «sept fois» dans le v. 28 comme un temps prophétique. S'ils avaient utilisé à la fois les quatre expressions «sept fois», nous arriverions à une période de temps qui atteindrait 10 080 années.

En 1864, James White publia un article dans le *Review and Herald* dont le titre était le suivant: «*Les Sept fois de Lev. Xxvi*». Dans ce document, il posait la question : «*Il y a-t-il une période prophétique mis en lumière dans Lévit. Xxvi?*» Sa réponse fut : «*nous affirmons qu'il n'y en a pas, et nous donnons quelques raisons concluantes pour soutenir cette position*». Il pose la question : «*Quelle est la signification de la répétition de l'expression «sept fois»?* Nous répondons, que cela fait référence non à la durée de la punition, mais à son intensité, et à sa sévérité. Cela est très bien exprimé dans le langage du verset 21 : «*Si vous me résistez et ne voulez point m'écouter, je vous frapperai sept fois plus selon vos péchés*». «Le chiffre «sept» indique la plénitude, nous devons certainement comprendre par cette expression, la plénitude de la punition ; que la mesure de leurs péchés d'envergure nationale serait, dans tous les cas, pleinement égale à la mesure de leurs calamités d'envergure nationale.»(5)

Il conclut cette partie de l'article en déclarant : «Par conséquent, il n'y a pas de période prophétique dans Lévit. Xxvi ; et ceux qui s'imaginent une telle chose, se plongent eux-mêmes dans la confusion en essayant d'ajuster ces différentes dates. Ils sont simplement en train de battre de l'air. Ignorer ou traiter avec négligence une période prophétique dans laquelle une indication est clairement donnée est censurable à l'extrême. C'est également futile, quoique non odieux d'inventer une histoire là où il n'en existe aucune.»(6)

Si la carte de 1843 était utilisée par les Millérites avec un grand succès, il n'en demeure pas moins que toutes ses composantes n'étaient pas exactes. Affirmer que Lévitique 26 présente une période prophétique de 2520 années est historiquement et du point de vue de l'exégèse impossible.

La déclaration d'Ellen White concernant la carte de 1843 fait référence aux prophéties des «1260 et 2300 années» et non à la référence de 2520, ce qu'elle n'a d'ailleurs jamais utilisé à cause de son caractère non-prophétique.

NOTES ET REFERENCES

1. *Early Writings*, p. 74.

2. *Prophets and Kings*, p. 382.

3. Unless otherwise noted, all Scripture references in this article are quoted from the *New King James Version*.

4. James White, "The Seven Times of Lev. Xxvi," *Review and Herald*

(January 26, 1864), p. 68. 5. Ibid.

6. Ibid.